

L'Hyper !

N°190/05

28 février
2005

16 pages

Cfdt
des choix, des actes
Coordination Carrefour

La Cfdt consulte les salariés

Négociations 2005

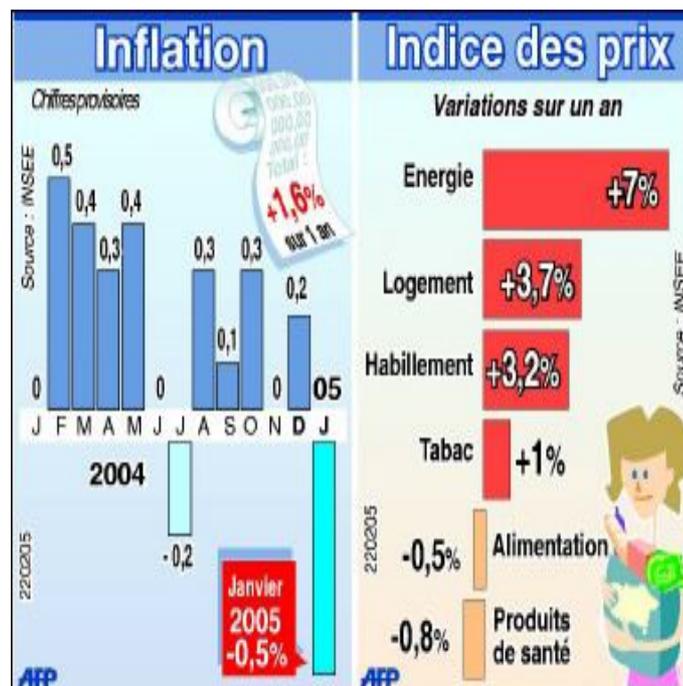
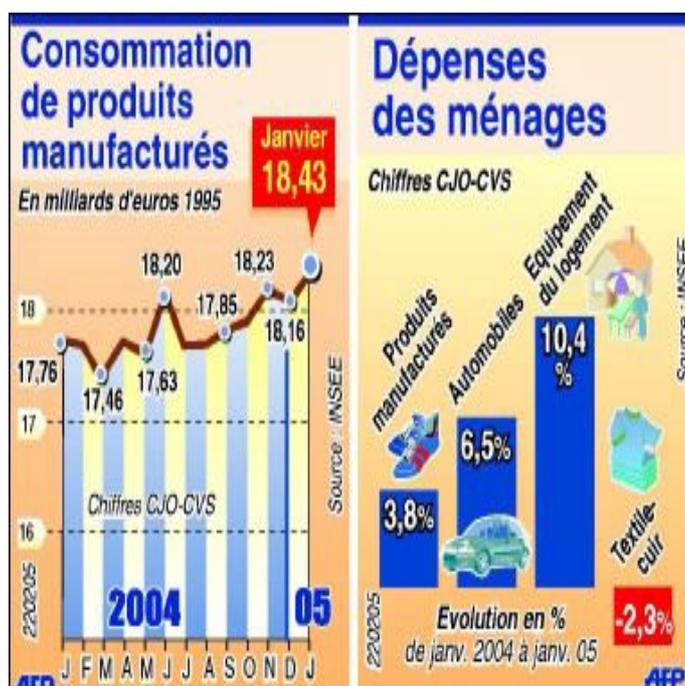


Sommaire et indice 2005	page 02
C comme CFDT	page 03
F comme Force Ouvrière	page 04
I comme Intéressement	page 05
P comme Pouvoir d'achat	page 06
R comme remise sur achat	page 07
S comme Salaire	page 08
T comme temps partiel	page 09
Augmentation Carrefour	page 10
Augmentation Continent	page 11
Rémunérations 2004 et 2005	page 12
Augmentations annuelles	page 13
Grille de salaire Carrefour	page 14
Grille de salaire Continent	page 15



CONSOMMATION Janvier 2005

INFLATION Janvier 2005



C
FDT

**D'abord votre avis, ensuite on signe
ou on agit.
A vous la parole !**

AVEC VOUS, LA CFDT VEUT ALLER PLUS LOIN

La CFDT vous consulte rapidement parce que la direction nous donne 10 jours c'est à dire jusqu'au 6 mars pour signer ou ne pas signer cet accord.

Nous réunissons nos délégués le jeudi 3 mars car le vendredi il y a du boulot dans les magasins.

Ensuite les délais de recours, en cas de refus de signature, que nous donnent la loi seront brefs.

Hors il faut que vous sachiez qu'à ce jour (lundi 8 février) nous n'avons aucun projet écrit entre les mains.

Ainsi rien ne dit que les échelons C auront 30 euros d'augmentation, rien sur l'intéressement et autres points .

Est-ce sérieux ?



mars .

Nous n'entendons pas rompre avec la direction mais au contraire renforcer le dialogue avec elle pour lui faire comprendre que la réussite de la reprise de l'entreprise et la possibilité de gagner des parts de marché passe par la mobilisation de tous les salariés.

Si la direction veut nous motiver qu'elle parie sur la réussite de ces projets commerciaux et qu'elle nous donne une avance sur cette réussite en nous augmentant pour que nous puissions nous aussi consommer.

Si les salariés le souhaitent nous appellerons à défendre notre quart d'heure d'avance déjà bien rogné.

Nous envisageons une réponse immédiate à la direction sur le terrain de l'action puis d'autres actions tout au long de l'année.

Nous étudions la possibilité d'appeler les sections à un débrayage national avec tous ceux qui le voudront.



Pour être mobilisé à son poste il faut être bien dans son travail et dans sa vie.

F

orce ouvrière

Marre de ce syndicat qui fait le contraire de ce qu'il dit !

Le 15 mars Force ouvrière appelle ses militants à une petite virée devant le siège patronal du commerce (FCD) à Paris .

Bonne idée, voici deux ans que la grille de salaire de la branche n'a pas été revalorisée.

On sait d'ailleurs que la CGT va y aller et la CFDT devrait suivre.

Il est vrai que chez Carrefour on n'a pas l'habitude de regarder cette grille tant nous en étions loin.

Mais vu à la vitesse à laquelle la grille Carrefour descend, on sera bien content que la grille de la profession remonte.

Car chez Carrefour signature après signature FO nous en rapproche.

D'abord c'est Auchan qui nous dépasse, juste ce qui faut, demain ça sera la branche puis le Smic.

FO devrait un peu plus s'intéresser à ce qu'ils font chez Carrefour et agir dans les magasins.

C'est ainsi qu'on tirera la grille de la branche par le haut, pas par le bas !

L'attitude de FO

En 2003 FO ne signe pas l'accord proposée par la direction alors qu'à cette époque la CFDT obtient des points positifs dont la remise sur achat. Mieux elle traite la CFDT de tous les noms mais ne fait rien.

En 2004 alors que la CFDT signataire de l'accord de 2003 constate que l'inflation, à cause de la forte augmentation du tabac, a en fin d'année réduit notre augmentation FO signe un accord bien que *"Le résultat que nous avons obtenu est inférieur à nos aspirations en matière de hausse des salaires."*

Et FO reproche aux autres d'oublier les difficultés de l'entreprise *"un accord conforme à la réalité économique 2004 dans notre entreprise"*

Dans le même temps FO remet en cause sans état d'âme la RTT alors que leur secrétaire général dénonce l'attitude du gouvernement et son slogan "Travailler plus, pour gagner plus".

Une signature passe mal à la base puisque de nombreux militants FO seront avec la CFDT en grève le 9 avril 2004. Une section FO décidera de passer à la CFDT écoeurée par cette attitude.

En 2005 FO trouve l'augmentation *"la meilleure depuis de nombreuses années "* mais n'ose rien dire sur les autres points de l'accord *"Pour les autres avancées très significatives, nous nous en remettons à votre appréciation"*.

Quelles appréciations positives peut on faire le seul point positif est la mise en place d'un échelon C réservé à une toute petite catégorie de salariés qui mérite le niveau III (beaucoup l'ont) et qui attendront octobre pour avoir 30 euros de plus sur leur salaire.

Il est temps aujourd'hui que les militants Force Ouvrière se pose des questions sur leur utilité vis à vis des salariés. En signant ils "courçoient" de véritables négociations.

Que trouve Force Ouvrière de bien dans cet accord. Nous on cherche ... et on ne trouve pas !

C'est fini !

I

ntéressement

Pas d'Intéressement 2004, payé en 2005 Pas d'accord d'intéressement pour la période 2005-2006-2007

Pas d'intéressement en 2005

Pas d'accord pour les années 2005-2006-2007.

Alors qu'on nous promet, "vous allez voir, ce que vous allez-voir"

Carrefour ne juge pas utile d'intéresser ces salariés aux résultats.

Aucune mesure de compensation n'est mise en place.

L'accord 2002-2003-2004

L'accord d'intéressement signé le 17 juin 2002 couvrait la période 2002-2003-2004. Cet accord a pris fin le 31 décembre 2004. Son montant était calculé en fonction de la progression annuelle du Chiffre d'Affaires Hors Taxes déflaté (hors carburant), le Résultat avant Frais financiers, Impôts, Amortissements et Provisions (EBITDA) la prise de parts de marché. Une part était calculée au niveau national, une autre au niveau local.

L'accord d'intéressement n'a pas tenu ses promesses à cause des piètres résultats économiques de l'entreprise:

L'intéressement national **2002** était de 0.40% en 2002, 91 magasins sur 157 bénéficient de l'intéressement magasin soit 58 %.

L'intéressement national **2003** était de 0.55% du salaire brut annuel, 73 magasins sur 157 bénéficient de l'intéressement magasin soit 46 %.

L'intéressement national **2004** est inexistant, 19 magasins sur 159 bénéficient de l'intéressement magasin soit 12%.

L'accord 2005-2006-2007

L'accord 2002 ayant pris fin la direction devait renégocier un nouvel accord pour couvrir la période 2005-2006-2007. La CFDT souhaitait soit une renégociation des critères, soit le remplacement de cet accord aléatoire par un avantage au montant similaire et constant (type chèques restaurant ou chèques vacances).

Vu les promesses de nos nouveaux dirigeants nous pouvions penser que nous allons recueillir le fruits de nos efforts et profiter enfin de la reprise de Carrefour. Dans les magasins les directeurs se montraient confiants et ils assuraient aux délégués qu'en 2005 s'était sur on allait enfin toucher le jackpot.

Dans "intéressement" il y a le mot intérêt et effectivement les salariés commençaient à être intéressés.

La direction en a décidé autrement, il n'y aura pas de négociation en 2005, juste une réunion de réflexion pour aller peut être (rien n'est sur) vers un accord en 2006. A ce jour nous n'avons pas d'écrit.

2005 on ne touche rien faute de résultats en 2004

2006 on ne touchera rien faute d'accord signé en 2005

**Ce n'est plus un intéressement aléatoire,
c'est 0 euro garantie !**

P

A la fin de l'année 2005 vous serez encore moins riche qu'en 2004 qui était une plus mauvaise année que 2003 !

ouvoir d'achat

A la sortie de la paritaire du 16 mars 2004 la CFDT affichait son refus de signer l'accord bien qu'elle titrait:

"Un accord positif deux points négatif"

Deux points ne permettaient pas à la CFDT d'envisager positivement une signature.

- Faible augmentation des salaires étalée dans l'année qui ne couvrira pas l'inflation prévisible 2004 et la perte de pouvoir d'achat en 2003

- Mise en cause de l'accord RTT signé en 1999.

92% des employés, qui répondaient au sondage CFDT se prononçaient CONTRE la signature de l'accord 2004.

En 2005 nous ne pouvons même pas écrire ces lignes l'accord est vide.

La seule mesure positive - l'augmentation de quelques métiers - ne produira ses effets que le 1er octobre 2005 et que pour les salariés ayant 18 mois de présence.

Augmentation dérisoire de 30 euros alors que Carrefour n'arrive plus à trouver et à retenir des professionnels même classés au niveau III et qu'on compte sur les doigts de la main les employés à la composition florale ou parapharmacie.

A la CFDT nous essayons d'être honnête dans notre communication. Il en va de notre crédibilité. Nous avons pris les chiffres par tous les bouts, rien n'y a fait nous retombons toujours sur la même conclusion:

en 2004 nous avons perdu du pouvoir d'achat, en 2005 nous sommes déjà perdants.

En 2004 le magasin qui n'avait pas obtenu d'intéressement local (54% des 157 magasins) avait toutefois obtenu l'intéressement national environ 90 euros pour une caissière.

En 2004 la participation bien qu'en baisse était resté quand même à un bon niveau plus de 1200 euros brut pour une caissière.

En 2004 les salariés avaient pu en fin d'année retirer leur épargne salariale pour mettre un peu de beurre dans les épinards. Un bien mauvais calcul vu l'état de l'action Carrefour mais qui avait le choix, pas les employés.

En 2004 les salariés de Continent étaient encore nombreux à bénéficier du rattrapage de la grille Carrefour 1% en septembre en plus c'est toujours bon à prendre même si ça ne représente que 6 euros brut par mois.

La remise sur achat porté de 3 à 5% représentait quand même une remise annuelle de 106 euros.

Et puis il y avait la revalorisation des contrats à temps partiel de plus d'une heure par semaine.

Malgré tout ce paquetage la CFDT annonçait dès février 2004: "*Pour 2004 les analystes parlent d'une inflation de 1,7 à 1,8%. Elle sera peut être plus faible si le tabac ne s'en mêle pas mais avec 1,5% d'augmentation de salaire en deux fois ajouté au retard 2003 nous avons perdu d'avance!*"

Que pouvons nous dire en février 2005 ?

Pas d'intéressement, une participation en baisse, pas de retrait de l'épargne salariale prévue, une action qui ne décolle pas de son prix plancher, les salaires des employés de Continent 2001 pour la plupart déjà à la grille Carrefour, une remise sur achat augmenté de 47 euros, pas d'augmentation des contrats à temps partiel, une augmentation de salaire qui sera mangée par l'inflation.

Bref, bien peu de choses de positifs

LA REMISE SUR ACHAT

Il faut aller plus loin, plus vite !

R

emise

Le plafond mensuel de la remise sur achat est portée à 6240 euros par an (+18%) soit un ristourne de 26€ par mois



Manifestation CFDT du 5/12/2002 pour obtenir la remise sur achat

Une ristourne de 5% sur les achats effectués dans un magasin appartenant à une société entrant dans le champ d'application du présent accord, sera octroyée à tous les salariés bénéficiant au minimum de **3 mois d'ancienneté** lors du passage en caisse et sur présentation de la Carte PASS.

Le montant des achats permettant de bénéficier de cette ristourne est **plafonné à 6240 Euros** pour la période de décompte annuel considérée et par salarié bénéficiaire.

Ce plafond **pourra** être réparti mensuellement.

+ 312€ (2046 F)
en année
pleine

En Avril 2003 après deux ans de mobilisation sur ce thème la CFDT obtient de la direction la remise sur achat. Le syndicat FO qui n'a pas revendiqué cette remise dénonce vigoureusement la CFDT dans un tract "l'accord braderie".

Depuis sous la pression de la CFDT la direction améliore chaque année cette remise: l'ancienneté est diminuée, les salariés ne pouvant pas obtenir la carte pass obtiennent la remise, la remise passe de 3 à 5%...

En 2005 la remise est proposée dans d'autres filiales (Champion, CSIF...) et le plafond est augmenté soit une remise de 312 euros au lieu de 265 euros en 2004. Une progression de 47 euros (308 F) pour l'année.

Ce n'est pas négligeable mais la CFDT ne comprend pas que la direction refuse de faire sauter le verrou du plafond mensuel et ne donne pas la possibilité de bénéficier de la remise quand on fait un crédit 4 ou 10 fois sans frais. Points sur lesquels la direction s'était engagée fermement !

Carrefour doit tenir ses promesses.

Nous voulons obtenir une véritable relation commerciale privilégiée avec Carrefour. L'essentiel de nos besoins sont couverts par le groupe. Nos **besoins quotidiens** avec Carrefour, Champion, ED, Promocash, **financier et prêts** avec S2P, **assurances** avec Assurances Carrefour, **essence** avec Carautoroute, **spectacle** avec France Billets etc Pourquoi ne pas bénéficier d'avantages commerciaux (des remises, des crédits moins chers, une assurance gratuite, des points cadeaux) en notre qualité de salarié .



Il n'est que temps de passer à l'étape suivante.

Le salarié Carrefour un client privilégié que la CFDT veut faire reconnaître.

La remise sur achat n'est qu'un premier pas vers plus d'avantages commerciaux.

Il faut aller plus loin, plus vite !

Salaire

Un salaire en dessous de l'inflation ! Un smic qui rogne la grille Carrefour

Tous Smicard demain ?

Au 1er juillet 2004 le Smic est, pour les salariés passés aux 35 heures avant le 30 juin 1999, à 1.178,54 euros bruts sur la base de 35 heures mensuelles.

En février 2005 le niveau I A de la grille Carrefour et Continent était en dessous du Smic.

Chez Continent 2001 il a fallu attendre octobre 2004 pour que les niveaux IB et II A soit au dessus du Smic

En juillet 2005 si tout va bien le Smic devrait être augmenter de 5,5%.

Les niveaux IA, IB, II A de la grille Carrefour et bien entendu Continent 2001 seront donc en dessous du Smic malgré les augmentations de juin et novembre.

Est-ce normal pour une entreprise qui a toujours mis en avant son quart d'heure d'avance sociale ?

Rêvons un peu !

+ 2% d'augmentation de salaire le chiffre est rond est au dessus de beaucoup de chiffre entendu de ci de là. Il aurait pu plaire à la CFDT s'il avait été appliqué dès le 1er janvier 2005.

En effet cela aurait été en réalité 2,51% d'augmentation de salaire soit 428,58 euros (2811,30 francs) pour un salarié Carrefour et 3,72% pour un salarié Continent soit 621,55 euros (4077,10 F) proche des 3% que nous réclamions.

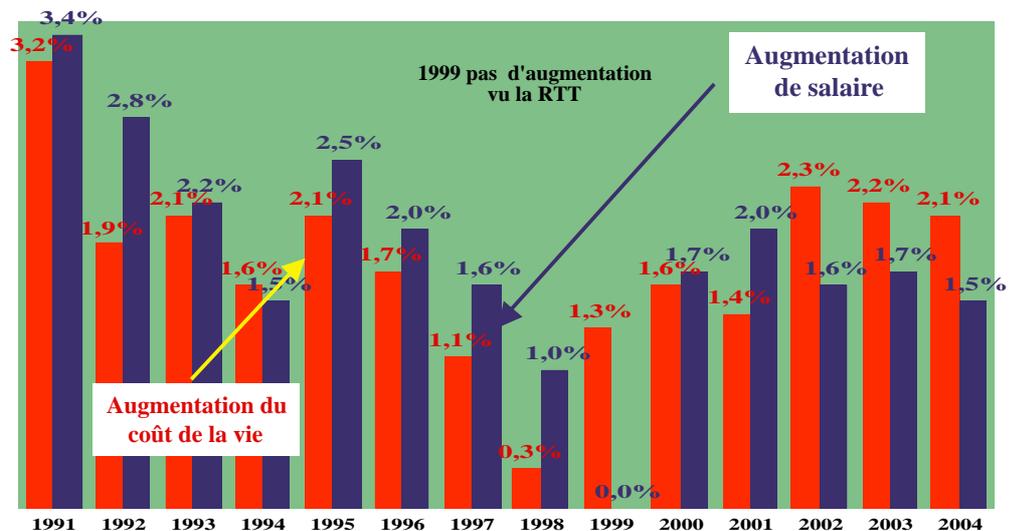
Ajouté la mise en place pour tous les niveaux de l'échelon C dès le 1er janvier soit 30 euros de plus nous étions proche de notre deuxième demande d'une augmentation fixe pour tous de 50 euros.

Un petit zeste d'intéressement un peu moins aléatoire, une bonne remise sur achat, la revalorisation des contrats à temps partiel on aurait pu faire la fête... pas au champagne mais au moins avec un bon mousseux !

Mais cessons de rêver, très raisonnablement, chez Carrefour on n'en est plus là.

Il faut de l'argent pour revaloriser les dividendes des actionnaires, racheter les actions, acheter quelques sociétés ou magasins et en passant quelques tableaux pour faire joli dans les musées. Par convenance on ne parlera pas du coût de quelques départs, ni du loyer de certains et attendons l'assemblée générale d'avril pour savoir si l'augmentation de salaire de nos dirigeants était elle aussi de 2%, on en doute.

Les salariés seront toujours les oubliés de l'entreprise !



TEMPS PARTIEL

Un temps de travail non choisi

T

emps partiel

"Travailler plus, pour gagner plus" Elles le veulent on ne leur donne pas ce droit

Travailler plus pour gagner plus où comment supprimer la RTT.

C'est la bonne idée qu'ont mis en place la direction et son compère FO en 2004

Le principe est simple au lieu de prendre votre semaine de RTT en repos vous venez travailler et on vous la paye.

L'entreprise gonfle ainsi artificiellement votre salaire, évitez les embauches et la revalorisation des contrats et met à mal la RTT.

A la fin de l'année vous avez gagné plus alors pourquoi augmenter le paiement des heures de travail.

Quand au chômeur tant pis pour eux (la RTT c'est pour créer des emplois) ils attendront du travail. d'ailleurs en janvier 2005 le seuil de 10% de chômeur a été atteint.

Que va t-on faire des suppressions de postes prévus, où va t-on reclasser les salariés concernés. Nos directeurs ne vont-ils pas considérer qu'ils y a trop d'heures travaillées. Que devient la revalorisation des temps partiels ?

Ce sont les questions que nous posions l'année dernière, ça y est nous avons un début de réponse !



Nous sommes passés en quelques années d'une base contrat de 16 heures minimum à 28 h 75. Chaque année Carrefour proposait aux salariés une revalorisation de leur contrat.

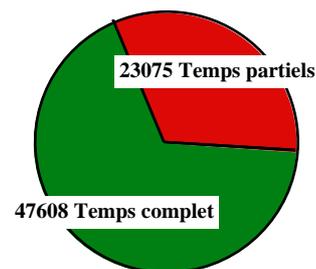
Enfin le travail à temps partiel devenait un temps de travail choisi.

Avec le discours du gouvernement relayé par les employeurs "Travailler plus, pour gagner plus" on pouvait croire que le processus allait s'accélérer. **La CFDT demandait un contrat minimum de 30 heures et 10% de revalorisation des contrats pour ceux qui le souhaitaient.**

Les temps partiels chez Carrefour représentent 32% de l'effectif dont 86% de femmes. Lors de la paritaire sur l'égalité professionnelle hommes/femmes la CFDT avait mis l'accent sur cette discrimination.

Mais voilà en 2003 Force ouvrière a décidé de permettre aux salariés de choisir entre prendre 6 jours de RTT ou les travailler et se les faire payer.

Le peu de salariés qui ont choisi ce principe souvent sous la contrainte d'un salaire insuffisant ont gonflé la masse salariale. Aujourd'hui se sont les temps partiels qui en font les frais.



Pas de revalorisation de contrat en 2005.

Dans sa grande générosité Carrefour relève le contrat minimum de 25 minutes (29 heures au lieu de 28 h 75) au 1er juin. L'année dernière FO disait surtout qu'il avait obtenu un contrat minimum de 30 heures, sûrement une erreur d'un militant trop pressé de revaloriser un mauvais accord.

Espérons que des petits malins n'embaucheront pas que des étudiants pour ne pas appliquer ce quota.

Comment revaloriser les contrats à temps partiels quand FO signe un accord en 2003 remettant en cause la RTT.

La réponse est là, on ne revalorise plus.

+ 2%

1% au 1er mars,
0,5% au 1er juin,
0,5% au 1er novembre

En réalité l'augmentation de salaire annuelle pour une caissière niveau II sera de

+ 1,79%

Cette différence s'explique par le saucissonnage de l'augmentation étalée tout au long de l'année.

Le pouvoir d'achat !

L'inflation prévisible est de + 1,8%.

L'intéressement 2004 que vous deviez toucher en 2005 est inexistant.

La participation 2004 que vous deviez obtenir est en baisse de 17%

Votre participation (1999) qui avait été placé dans Carrefour Action à 133,46€ l'action vaut maintenant 40 euros l'action !

Et les prélèvements sociaux sont en augmentation !

Gain salaire 2004 / 2005

Niveaux	En euros			En francs		
	1/10/2004	01/03/2005	Différence	1/10/2002	1/10/2002	Différence
I A	1 165,73€	1 177,36€	11,63€	7 646,69F	7 722,96F	76,27F
I B	1 208,74€	1 220,79€	12,05€	7 928,81F	8 007,83F	79,01F
II A	1 183,26€	1 195,05€	11,79€	7 761,68F	7 839,02F	77,34F
II B	1 270,85€	1 283,51€	12,66€	8 336,23F	8 419,30F	83,07F
III A	1 266,07€	1 278,69€	12,62€	8 304,87F	8 387,64F	82,77F
III B	1 356,84€	1 370,37€	13,53€	8 900,29F	8 989,02F	88,73F
IV A	1 415,77€	1 429,88€	14,11€	9 286,84F	9 379,39F	92,55F
IV B	1 503,35€	1 518,34€	14,99€	9 861,33F	9 959,67F	98,34F
V	1 595,72€	1 611,63€	15,91€	10 467,24F	10 571,60F	104,36F
VPC	1 162,55€	1 174,14€	11,59€	7 625,83F	7 701,86F	76,03F

Gain annuel brut pour une caissière niveau II B

(salaire de la grille, sans indemnité compensatrice)

Mois	2004	2005	Différence
Janvier	1 251,74€	1 270,85€	19,11€
Février	1 251,74€	1 270,85€	19,11€
Mars	1 264,47€	1 283,51€	19,04€
Avril	1 264,47€	1 283,51€	19,04€
Mai	1 264,47€	1 283,51€	19,04€
Juin	1 264,47€	1 289,93€	25,46€
Juillet	1 264,47€	1 289,93€	25,46€
Août	1 264,47€	1 289,93€	25,46€
Septembre	1 264,47€	1 289,93€	25,46€
Octobre	1 270,85€	1 289,93€	19,08€
Novembre	1 270,85€	1 296,38€	25,53€
Décembre	1 270,85€	1 296,38€	25,53€
13e mois	1 270,85€	1 296,38€	25,53€
Prime vacances	632,24F	644,97F	12,73€
TOTAL	17 070,41€	17 376,00€	305,60€

305,60 € brut soit 2004,60 F

Le gain pour les salariés dont les salaires sont au dessus de la grille est plus important.

AUGMENTATION DE SALAIRE ET POUVOIR D'ACHAT

Continent France rattrape enfin Carrefour et après ?

+ 2%

1% au 1er mars,
0,5% au 1er juin,
0,5% au 1er novembre

+ au 1er septembre le
rattrapage de la grille
Carrefour

En réalité l'augmenta-
tion de salaire annuelle
pour une caissière ni-
veau II sera de

+ 3,12%

Le pouvoir d'achat !

Attention peu de sala-
rié Continent vont bé-
néficier de ce rattrap-
page car beaucoup
sont déjà au niveau de
la grille Carrefour.

L'inflation prévisible
est de + 1,8%.

L'intéressement 2004
que vous deviez tou-
cher en 2005 est inexis-
tant.

La participation 2004
que vous deviez obtenir
est en baisse de 17%

Et les prélèvements so-
ciaux sont en augmen-
tation !

Gain salaire 2004 / 2005

Niveaux	En euros			En francs		
	1/10/2004	01/03/2005	Différence	1/10/2002	1/10/2002	Différence
I A	1 165,73€	1 177,36€	11,63€	7 646,69F	7 722,96F	76,27F
I B	1 194,41€	1 206,31€	11,90€	7 834,82F	7 912,87F	78,06F
II A	1 183,26€	1 195,05€	11,79€	7 761,68F	7 839,02F	77,34F
II B	1 253,32€	1 265,82€	12,50€	8 221,24F	8 303,24F	82,00F
III A	1 250,14€	1 262,60€	12,46€	8 200,38F	8 282,14F	81,76F
III B	1 342,51€	1 355,89€	13,38€	8 806,29F	8 894,07F	87,78F
IV A	1 399,84€	1 413,79€	13,95€	9 182,35F	9 273,89F	91,54F
IV B	1 489,02€	1 503,87€	14,85€	9 767,33F	9 864,71F	97,38F
V	1 576,61€	1 592,33€	15,72€	10 341,88F	10 444,99F	103,11F
VPC	1 162,55€	1 174,14€	11,59€	7 625,83F	7 701,86F	76,03F

Gain annuel brut pour une caissière niveau II B

(salaire de la grille, sans indemnité compensatrice)

Mois	2004	2005	Différence
Janvier	1 221,48€	1 253,32€	31,84€
Février	1 221,48€	1 253,32€	31,84€
Mars	1 234,21€	1 265,82€	31,61€
Avril	1 234,21€	1 265,82€	31,61€
Mai	1 234,21€	1 265,82€	31,61€
Juin	1 234,21€	1 278,48€	44,27€
Juillet	1 234,21€	1 278,48€	44,27€
Août	1 234,21€	1 278,48€	44,27€
Septembre	1 246,96€	1 289,93€	42,97€
Octobre	1 253,32€	1 289,93€	36,61€
Novembre	1 253,32€	1 296,38€	43,06€
Décembre	1 253,32€	1 296,38€	43,06€
13e mois	1 253,32€	1 296,38€	43,06€
Prime vacances	617,11F	639,24F	22,13€
TOTAL	16 725,57€	17 247,78€	522,22€

522,22 € brut soit 3425,54 F

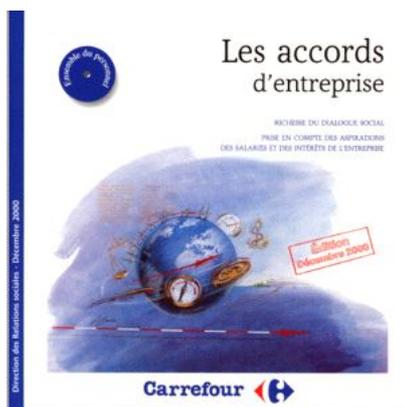
*Le gain pour les salariés dont les salaires sont au dessus de la grille
est plus important.*

RÉMUNÉRATION BRUT 2004 et 2005

Une baisse de pour les salariés Carrefour ancien périmètre.

Magasin	National	Niveau	II B	Ancienneté	0	Horaire	35 h
---------	----------	--------	------	------------	---	---------	------

CARREFOUR	2004	2005
Votre salaire brut annuel de base	15 263,08€	15 532,34€
Votre prime de vacances	632,24€	644,97€
Votre prime de fin d'année	1 270,85€	1 296,38€
Votre intéressement 2003 (national)	94,41€	0,00€
Votre participation 2003	1 359,56€	1 135,79€
Rémunération annuelle brute globale 2003	18 620,14€	18 609,48€
Rémunération mensuelle brute globale 2004 (divisée par 12)	1 551,68€	1 550,79€

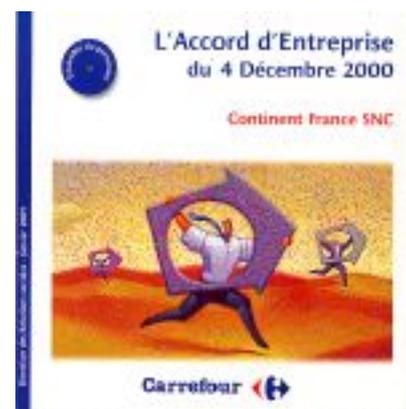


10 178,34F Brut 2004

10 172,52F Brut 2005

9 973,09F Brut 2004

10 097,86F Brut 2005



CONTINENT	2004	2005
Votre salaire brut annuel de base	14 949,58€	15 409,84€
Votre prime de vacances	617,11€	639,24€
Votre prime de fin d'année	1 253,32€	1 296,38€
Votre intéressement (national)	92,51€	0,00€
Votre participation	1 332,14€	1 127,45€
Rémunération annuelle brute globale	18 244,66€	18 472,91€
Rémunération mensuelle brute globale (divisée par 12)	1 520,39€	1 539,41€

AUGMENTATION CARREFOUR ET CONTINENT

Pour un niveau II B

CARREFOUR



Niveau II B	2001	2001	2002 en €	2002 en F	2003 en €	2003 en F	2004 en €	2004 en F	2005 en €	2005 en F
janvier	1 184,81€	7 771,84F	1 210,33€	7 939,24F	1 237,15€	8 115,17F	1 251,74€	8 210,88F	1 270,85€	8 336,23F
février	1 184,81€	7 771,84F	1 210,33€	7 939,24F	1 237,15€	8 115,17F	1 251,74€	8 210,88F	1 270,85€	8 336,23F
mars	1 203,96€	7 897,46F	1 223,07€	8 022,81F	1 243,77€	8 158,60€	1 264,47€	8 294,38F	1 283,51€	8 419,30F
avril	1 203,96€	7 897,46F	1 223,07€	8 022,81F	1 243,30€	8 155,51F	1 264,47€	8 294,38F	1 283,51€	8 419,30F
mai	1 203,96€	7 897,46F	1 223,07€	8 022,81F	1 243,30€	8 155,51F	1 264,47€	8 294,38F	1 283,51€	8 419,30F
juin	1 203,96€	7 897,46F	1 223,07€	8 022,81F	1 243,30€	8 155,51F	1 264,47€	8 294,38F	1 289,93€	8 461,39F
juillet	1 203,96€	7 897,46F	1 223,07€	8 022,81F	1 243,30€	8 155,51F	1 264,47€	8 294,38F	1 289,93€	8 461,39F
août	1 203,96€	7 897,46F	1 223,07€	8 022,81F	1 243,30€	8 155,51F	1 264,47€	8 294,38F	1 289,93€	8 461,39F
septembre	1 203,96€	7 897,46F	1 223,07€	8 022,81F	1 243,30€	8 155,51F	1 264,47€	8 294,38F	1 289,93€	8 461,39F
octobre	1 210,33€	7 939,24F	1 231,03€	8 075,03F	1 251,74€	8 210,88F	1 270,85€	8 336,23F	1 289,93€	8 461,39F
novembre	1 210,33€	7 939,24F	1 231,03€	8 075,03F	1 251,74€	8 210,88F	1 270,85€	8 336,23F	1 296,38€	8 503,70F
Décembre	1 210,33€	7 939,24F	1 231,03€	8 075,03F	1 251,74€	8 210,88F	1 270,85€	8 336,23F	1 296,38€	8 503,70F
13e mois	1 210,33€	7 939,24F	1 231,03€	8 075,03F	1 251,74€	8 210,88F	1 270,85€	8 336,23F	1 296,38€	8 503,70F
1/2 vacances	601,98€	3 948,73F	611,54€	4 011,41F	621,65€	4 077,76F	632,24€	4 147,19F	644,97€	4 230,70F
TOTAL	16 240,64€	106 531,61F	16 517,81€	108 349,70F	16 806,48€	110 243,29F	17 070,41€	111 974,52F	17 376,00€	113 979,09F
Différence	339,29€	2 225,58F	277,17€	1 818,08F	288,68€	1 893,59F	263,93€	1 731,23F	305,60€	2 004,58F
% d'augmentati	2,13%		1,71%		1,75%		1,57%		1,79%	

CONTINENT



Niveau II B	2001	2001	2002 en €	2002 en F	2003 en €	2003 en F	2004 en €	2004 en F	2005 en €	2005 en F
janvier	1 125,61€	7 383,52F	1 160,96€	7 615,40F	1 195,57€	7 842,43F	1 221,48€	8 012,38F	1 253,32€	8 221,24F
février	1 125,61€	7 383,52F	1 160,96€	7 615,40F	1 195,57€	7 842,43F	1 221,48€	8 012,38F	1 253,32€	8 221,24F
mars	1 143,44€	7 500,47F	1 172,10€	7 688,47F	1 200,77€	7 876,53F	1 234,21€	8 095,89F	1 265,82€	8 303,24F
avril	1 143,44€	7 500,47F	1 172,10€	7 688,47F	1 200,77€	7 876,53F	1 234,21€	8 095,89F	1 265,82€	8 303,24F
mai	1 143,44€	7 500,47F	1 172,10€	7 688,47F	1 200,77€	7 876,53F	1 234,21€	8 095,89F	1 265,82€	8 303,24F
juin	1 143,44€	7 500,47F	1 172,10€	7 688,47F	1 200,77€	7 876,53F	1 234,21€	8 095,89F	1 278,48€	8 386,27F
juillet	1 143,44€	7 500,47F	1 172,10€	7 688,47F	1 200,77€	7 876,53F	1 234,21€	8 095,89F	1 278,48€	8 386,27F
août	1 143,44€	7 500,47F	1 172,10€	7 688,47F	1 200,77€	7 876,53F	1 234,21€	8 095,89F	1 278,48€	8 386,27F
septembre	1 143,44€	7 500,47F	1 183,26€	7 761,68F	1 213,52€	7 960,17F	1 246,96€	8 179,52F	1 289,93€	8 461,39F
octobre	1 160,96€	7 615,40F	1 189,62€	7 803,40F	1 221,48€	8 012,38F	1 253,32€	8 221,24F	1 289,93€	8 461,39F
novembre	1 160,96€	7 615,40F	1 189,62€	7 803,40F	1 221,48€	8 012,38F	1 253,32€	8 221,24F	1 296,38€	8 503,70F
Décembre	1 160,96€	7 615,40F	1 189,62€	7 803,40F	1 221,48€	8 012,38F	1 253,32€	8 221,24F	1 296,38€	8 503,70F
13e mois	1 160,96€	7 615,40F	1 189,62€	7 803,40F	1 221,48€	8 012,38F	1 253,32€	8 221,24F	1 296,38€	8 503,70F
1/8 1/4 vacances	142,93€	937,56F	293,02€	1 922,09F	600,39€	3 938,27F	617,11€	4 047,94F	639,24€	4 193,14F
TOTAL	15 042,07€	98 669,51F	15 589,28€	102 258,97F	16 295,59€	107 174,10F	16 725,57€	109 712,51F	17 247,78€	113 138,03F
Différence			547,21€	3 589,46F	706,31€	4 915,12F	429,98€	2 538,42F	522,22€	3 425,52F
% d'augmentation			3,64%		4,53%		2,64%		3,12%	

GRILLE DE SALAIRE 2005

Carrefour hypermarchés France



Niveau	Taux horaire hors forfait pause	+1%	Taux horaire forfait pause inclus +5%	35 h	4,3333
I A	7,32€	7,39€	7,76€	271,70€	1 177,36€
I B	7,59€	7,67€	8,05€	281,72€	1 220,79€
II A	7,43€	7,50€	7,88€	275,78€	0,00€
II B	7,98€	8,06€	8,46€	296,20€	1 283,51€
III A	7,95€	8,03€	8,43€	295,08€	1 278,69€
III B	8,52€	8,61€	9,04€	316,24€	1 370,37€
IV A	8,89€	8,98€	9,43€	329,97€	1 429,88€
IV B	9,44€	9,53€	10,01€	350,39€	1 518,34€
V	10,02€	10,12€	10,63€	371,92€	1 611,63€
VPS	7,30€	7,37€	7,74€	270,96€	1 174,14€



Niveau	Taux horaire hors forfait pause	+ 0,5%	Taux horaire forfait pause inclus +5%	35 h	4,3333
I A	7,39€	7,43€	7,80€	273,06€	1 183,24€
I B	7,67€	7,70€	8,09€	283,13€	1 226,89€
II A	7,50€	7,54€	7,92€	277,16€	1 201,03€
II B	8,06€	8,10€	8,51€	297,68€	1 289,93€
III A	8,03€	8,07€	8,47€	296,56€	1 285,08€
III B	8,61€	8,65€	9,08€	317,82€	1 377,22€
IV A	8,98€	9,02€	9,47€	331,62€	1 437,03€
IV B	9,53€	9,58€	10,06€	352,14€	1 525,93€
V	10,12€	10,17€	10,68€	373,78€	1 619,69€
VPS	7,37€	7,41€	7,78€	272,31€	1 180,01€

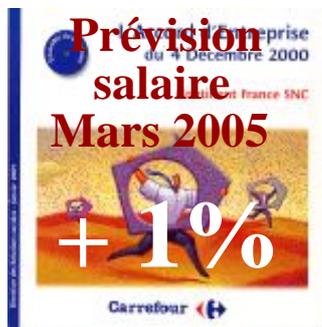


Niveau	Taux horaire hors forfait pause	+ 0,5%	Taux horaire forfait pause inclus +5%	35 h	4,3333
I A	7,43€	7,47€	7,84€	274,42€	1 189,16€
I B	7,70€	7,74€	8,13€	284,55€	1 233,02€
II A	7,54€	7,58€	7,96€	278,55€	1 207,03€
II B	8,10€	8,14€	8,55€	299,17€	1 296,38€
III A	8,07€	8,11€	8,52€	298,04€	1 291,51€
III B	8,65€	8,69€	9,13€	319,41€	1 384,11€
IV A	9,02€	9,07€	9,52€	333,28€	1 444,21€
IV B	9,58€	9,63€	10,11€	353,90€	1 533,56€
V	10,17€	10,22€	10,73€	375,65€	1 627,79€
VPS	7,41€	7,45€	7,82€	273,67€	1 185,91€

Il y a toujours une différence de centimes avec la grille de la direction

GRILLE DE SALAIRE 2005

Continent France



Niveau	Taux horaire hors forfait pause	+1%	Taux horaire forfait pause inclus +5%	35 h	4,3333
I A	7,32€	7,39€	7,76€	271,70€	1 177,36€
I B	7,50€	7,58€	7,95€	278,38€	1 206,31€
II A	7,43€	7,50€	7,88€	275,78€	1 195,05€
II B	7,87€	7,95€	8,35€	292,11€	1 265,82€
III A	7,85€	7,93€	8,32€	291,37€	1 262,60€
III B	8,43€	8,51€	8,94€	312,90€	1 355,89€
IV A	8,79€	8,88€	9,32€	326,26€	1 413,79€
IV B	9,35€	9,44€	9,92€	347,05€	1 503,87€
V	9,90€	10,00€	10,50€	367,46€	1 592,33€
VPS	7,30€	7,37€	7,74€	270,96€	1 174,14€



I A	7,39€	7,43€	7,80€	273,06€	1 183,24€
I B	7,58€	7,65€	8,03€	281,17€	1 218,37€
II A	7,50€	7,54€	7,92€	277,10€	1 200,74€
II B	7,95€	8,03€	8,43€	295,04€	1 278,48€
III A	7,93€	8,01€	8,41€	294,29€	1 275,23€
III B	8,51€	8,60€	9,03€	316,03€	1 369,45€
IV A	8,88€	8,97€	9,42€	329,53€	1 427,93€
IV B	9,44€	9,54€	10,01€	350,52€	1 518,90€
V	10,00€	10,10€	10,60€	371,14€	1 608,25€
VPS	7,37€	7,41€	7,78€	272,31€	1 180,01€



I A	7,43€	7,43€	7,80€	273,06€	1 183,24€
I B	7,65€	7,70€	8,09€	283,13€	1 226,89€
II A	7,54€	7,54€	7,92€	277,16€	1 201,03€
II B	8,03€	8,10€	8,51€	297,68€	1 289,93€
III A	8,01€	8,07€	8,47€	296,56€	1 285,08€
III B	8,60€	8,65€	9,08€	317,82€	1 377,22€
IV A	8,97€	9,02€	9,47€	331,62€	1 437,03€
IV B	9,54€	9,58€	10,06€	352,14€	1 525,93€
V	10,10€	10,17€	10,68€	373,78€	1 619,69€
VPS	7,41€	7,41€	7,78€	272,31€	1 180,01€



I A	7,43€	7,47€	7,84€	274,42€	1 189,16€
I B	7,70€	7,74€	8,13€	284,55€	1 233,02€
II A	7,54€	7,58€	7,96€	278,55€	1 207,03€
II B	8,10€	8,14€	8,55€	299,17€	1 296,38€
III A	8,07€	8,11€	8,52€	298,04€	1 291,51€
III B	8,65€	8,69€	9,13€	319,41€	1 384,11€
IV A	9,02€	9,07€	9,52€	333,28€	1 444,21€
IV B	9,58€	9,63€	10,11€	353,90€	1 533,56€
V	10,17€	10,22€	10,73€	375,65€	1 627,79€
VPS	7,41€	7,45€	7,82€	273,67€	1 185,91€

Il y a toujours une différence de centimes avec la grille de la direction



**La gazette des délégués
CFDT Carrefour**

L'Hyper !